

Méthode de la recherche

Ces quelques lignes ne sont pas destinées à celles et ceux qui sont familiers de la recherche ou sont encadrés dans un atelier dévolu à cette activité.

La recherche doit être encouragée dans nos institutions aux noms variés qui souhaitent se rapprocher du modèle universitaire, où elle tient une place importante. Certes tous les étudiants en formation initiale n'y sont-ils pas astreints, mais beaucoup le sont, et ce, à des niveaux inégaux.

La recherche est une activité exigeante, soumise à une méthode qui varie selon le type de matériaux utilisés. Dans notre cas, il s'agit de répondre à une proposition qui se situe le plus souvent dans le cadre des disciplines appartenant aux SHS (sciences humaines et sociales), ce qui n'emporte pas qu'elles se fassent à partir de sources identiques. Mais, dans tous les cas, il est requis de celui ou celle qui entend se livrer à ce type d'activité qu'il ou elle remplisse aussi bien que possible les quatre qualités par lesquelles Bachelard définissait l'esprit « scientifique » au sens large (*Le nouvel esprit scientifique*, 1934) : la curiosité intellectuelle (la capacité à dépasser les lieux communs), l'esprit critique (le goût du débat, de la confrontation), le rejet de toute autorité extra-« scientifique » (la capacité de se dégager de toute « autorité » sociale ou politique qui ne fonde pas ses propos sur une base dûment raisonnée), enfin l'honnêteté et la sincérité (on ne falsifie pas ses affirmations, on ne cache des arguments défavorables à sa thèse). Ne pas se soumettre à ces conditions risque de ruiner le travail de celui ou de celle qui s'y aventure. Il y a deux moments essentiels quand on fait de la recherche – c'est aussi valable pour la plupart des activités d'écriture : le travail préparatoire et le travail d'écriture. L'un et l'autre obéissent à quelques prescriptions, qu'on ne retrouve pas nécessairement dans lesdites autres activités d'écriture.

1 – Préparer l'écriture

Ce moment passe par quatre étapes : poser le sujet ; s'informer sur l'existant ; dépouiller la documentation ; organiser le propos. Elles doivent être minutieusement accomplies. Non seulement elles sont un gage de qualité, mais elles facilitent l'écriture.

Poser le sujet

Le concours se fait sur un sujet laissé à votre choix. La recherche est souvent provoquée par une sollicitation fortuite (l'air du temps, une lecture, la rencontre d'un dossier ...). Appelons cela une piste ou une idée. Poser, c'est expliquer ce qui vous a poussé à passer à l'acte d'approfondissement et d'écriture. Il faut avoir conscience qu'un travail de recherche est différent de ce qu'on qualifie d'« essai ». L'essai relève d'une écriture plus libre, ce qui ne le disqualifie pas, mais ne le soumet pas à une procédure aussi stricte. Mais, il faut introduire des nuances. Il y a des degrés dans la recherche. On n'attend pas de vous que vous fassiez une thèse, mais plutôt un mémoire universitaire de fin de premier cycle. Ce qui ne vous empêche évidemment pas de faire plus, si vous en avez les moyens.

S'informer sur l'existant

La démarche de base est de se renseigner sur la « littérature » (ce qu'on en a dit, qui a laissé des traces, ou écrit) consacrée à ce sujet de façon assez large. Cela peut prendre du temps. Pour ce faire, vous avez un outil assez riche sous la main (via le net), le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, qui recense les ouvrages qui lui sont adressés. Il est riche, mais il a ses limites, en ce qu'il ne relève pas les contributions particulières parues dans les revues, ni celles qui se trouvent dans des ouvrages collectifs (Colloques, Mélanges...). Mais bien des collectifs sont mis en ligne après quelques années d'exploitation par l'éditeur. Bien entendu, il est facile d'aller sur votre moteur favori (Google est le plus susceptible de vous donner des réponses), et d'utiliser quelques mots-clés. Mais attention à ne pas y glaner n'importe quoi. La « littérature » sur laquelle vous devez vous appuyer doit être de qualité « scientifique ». Ce travail de rassemblement peut prendre du temps, mais il est indispensable. Évidemment il n'est pas question de vous demander de connaître tout ni

d'avoir tout lu. Disons qu'il y a des références qui sont considérées comme incontournables, par rapport à votre sujet, dans le milieu des chercheurs. Vous les repérerez en parcourant les ouvrages les plus conséquents qui vous concernent. Ils ont la caractéristique d'être toujours cités par les connaisseurs. La constitution d'une bibliographie relève de l'art de tirer sur un fil que vous trouvez dans les ouvrages (livres, articles) que vous lisez. Un ouvrage renvoie à d'autres ouvrages ... La révérence pour les totems peut agacer, mais il faut y sacrifier. Autre évidence, il vaut mieux être dans une ville assez bien pourvue en bibliothèques publiques pour faire de la recherche. La connaissance de cette littérature est nécessaire pour vous permettre de définir l'espace que vous souhaitez investiguer. Chercher n'est pas seulement répéter ce qui a été dit. Et c'est à partir de cette investigation que vous pourrez savoir s'il vous est possible de dégager un point de vue original. Original dans la mesure où vous pensez avoir les moyens d'apporter un éclairage nouveau ou quelque peu ignoré. Par exemple, si vous travaillez sur de la matière historique, vous pouvez très bien tomber sur un fonds d'archives inexploité. Cela n'est pas rare. Mais qu'il n'ait pas été exploité ne signifie pas qu'il est intéressant de le faire. Vous devez vous assurer qu'il est de nature à enrichir le stock de connaissances que l'on a du sujet. Il n'est pas question d'exiger de vous d'avoir mis la main sur une source qui va révolutionner l'approche du sujet. Le faire condamnerait bien des chercheurs au silence. Apporter une nuance, c'est déjà bien, si elle a un intérêt certain. Par ailleurs, il est d'autres ouvertures à la recherche que de mettre la main sur des documents inédits. Cela peut se faire dans un domaine déjà labouré, en proposant, par exemple, une autre interprétation que celles données jusqu'alors. Mais il faut être bien outillé pour pouvoir le faire avec pertinence. On peut travailler sur des textes de nature très diverse, sur des images, voire à partir d'une enquête que l'on a faite soi-même. Dans ce dernier cas, on est dans de la sociologie, et la méthodologie en est particulière.

Dépouiller

Dans tous les cas, si pertinence vous semble, vous passez au dépouillement minutieux du corpus que vous vous êtes proposé d'explorer. Vous en étudiez avec précision la composition, l'origine, plume à la main, en prenant soin de noter les réflexions plus ou moins fondées qui vous passent par la tête. Faire ce travail à partir de grilles prédéterminées n'est sans doute pas la meilleure solution. Cela risque de vous enfermer dans un a priori qui vous conduit à écarter les éléments qui deviennent arbitrairement indésirables. Il ne faut pas prédéterminer arbitrairement votre périmètre. Tout ce travail aboutit à une masse de notes inégalement disparates. Il faut passer à une autre étape.

Organiser

Il faut ramener cette masse à quelques éléments significatifs. Autrement dit, bâtir l'armature de votre texte, en regroupant vos notes par petits paquets. Il n'est pas conseillé de passer à la rédaction avant que tous les grands moments ne soient déjà mis en place. Avant d'écrire, faites un plan détaillé. Ce guide-âne est de la plus grande utilité. Sans lui, vous êtes quasiment sûr.e de rater l'exercice. Cela n'emporte pas que le plan détaillé soit un carcan. Il se peut que le passage à l'écriture vous fasse apparaître des points de vue que vous n'aviez pas soupçonnés et en modifie d'autres que vous aviez retenus. Il faudra donc procéder à des adaptations. Avant d'écrire, ne pas penser : mon siège est fait.

2 – Rédiger

De façon classique, votre « mémoire » s'articule en trois grands points, de poids très inégal : l'introduction, le développement, et la conclusion. Évidemment, le central est le plus consistant des trois. Mais il ne faut pas prendre les deux autres comme de simples appendices. Tous contribuent à l'intelligence du tout. Si l'on a insisté sur l'existence d'un plan détaillé, c'est pour que vous soyez guidé.e par une ligne directrice. Elle seule vous permettra de faire un trajet fluide. Tout doit pouvoir s'enchaîner de façon logique. C'est l'une des conditions de la réussite de l'exercice. On doit pouvoir vous lire avec bonheur. Il faut aider le plus possible le lecteur pour atteindre cet objectif.

Introduction

Une suggestion sur l'ordre de l'écriture : ne pas commencer par elle, dans la mesure où vous êtes susceptible de procéder à des adaptations, comme il a été dit ci-dessus. Et celles-ci sont, éventuellement, susceptibles de toucher des éléments de fond qui ne sont pas sans répercussion sur l'introduction qui n'aurait pu les prendre en compte, si vous aviez commencé par elle. L'introduction a pour fonction de présenter les éléments du dossier. Vous y reprenez les étapes de votre travail préparatoire. De quoi allez-vous parler ? C'est poser le sujet. Pourquoi avez-vous voulu en parler ? Sans doute par intérêt personnel, mais encore ? Éclairez votre lecteur. Qu'entendez-vous lui dire, qui ne l'ait déjà été ? Et, pour ce faire, comment vous y êtes pris ? C'est ce qui est appelé communément la problématique. Vous présentez la boîte à outil et votre mode d'emploi. Il ne faut pas hésiter à prendre un bon moment pour la présenter sous ses diverses coutures. De l'exposition de ces différents éléments, vous allez déboucher sur la présentation du déroulement de votre propos. C'est l'annonce du plan, qui doit être très claire. Une bonne introduction – rédigée a posteriori, comme il a été dit – laisse présager une bonne démonstration.

Développement

Le développement peut s'articuler en deux ou trois parties. Il n'est pas souhaitable de trop l'éclater. Le choix de ce nombre doit être guidé par la logique de votre corpus. Choisissez des titres de partie aussi signifiants que possible. Ils s'impriment dans la mémoire du lecteur. Chaque partie doit être clairement structurée en sous-parties (ou chapitres), dont il n'est pas souhaitable, non plus, de multiplier le nombre (deux ou trois). Faites un résumé d'une sous-partie avant de passer à la suivante, en ayant soin de faire un lien avec elle. Ce lien, qui n'est pas requis pour l'élégance du propos, sert à mettre en évidence la logique de votre structure. Que le lecteur n'ait pas l'impression d'être en présence de petits paquets de textes isolés les uns des autres. Il faut un flux ininterrompu de la démonstration. L'identification matérielle des strates principales de votre développement se fait le plus souvent en utilisant un jeu de numérotation. Par exemple : 1 pour la première partie ; 1.1 pour la première sous-partie (ou chapitre), ce sera donc 1.2 pour la seconde sous-partie ; enfin 1.1.1, si vous choisissez de segmenter la première sous-partie en sections. Pour la seconde partie, vous aurez donc trois niveaux possibles : 2, 2.2, et 2.2.2. N'allez pas au-delà.

Dans le développement vous exposez peu à peu votre analyse du corpus. Vous le prenez au corps, vous le discutez, vous le critiquez. Vous débattiez avec les auteurs qui constituent votre bibliographie. Ceux-ci ne partagent pas nécessairement vos positions. Le débat est au cœur de la pratique de la recherche. C'est ce qui fait avancer les choses. Votre travail sera d'autant mieux apprécié que le lecteur sentira votre capacité à interroger vos sources et à dialoguer avec les interprétations. Cela justifie la partition entre deux figures de ce que vous écrivez : le texte et les notes, impérativement en bas de pages, pour être vraiment utiles au lecteur, qui peut les lire quasi instantanément. La balance entre les deux est évidemment inégale. Il est préférable que les notes soient succinctes. Elles ne servent pas uniquement à mettre les références à vos sources ou aux études que vous sollicitez (articles, livres ...). Elles sont aussi utiles pour parler de quelque chose qui vous semble un peu trop loin du cœur de votre propos, mais qu'il n'en est pas moins intéressant de signaler ; ou encore, pour de simples précisions, ou des rappels. Les règles pour citer : un livre (Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p.) ; un article (W. Logue, « Sociologie et politique », *Revue française de sociologie*, n°1/1979, p.).

Conclusion

Elle sert à rappeler l'ensemble de la démarche et ce à quoi elle a abouti. Au besoin, il faut être capable de reconnaître les limites de l'exercice, et d'en rappeler les causes. C'est le moment de mesurer si l'ambition exprimée dans l'introduction a pu être atteinte. Que pensez-vous avoir apporté ? Cela est-il passible de généralisation ? Pensez-vous qu'il soit souhaitable d'aller chercher dans d'autres directions ?